

**Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier**

À une séance extraordinaire du conseil municipal d'Authier, soit le 12 février 2021, à 19h30 par vidéo conférence "Zoom", sous la présidence du maire suppléant Monsieur Yvon Gagné et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière est aussi présente

PÉRIODE DE SILENCE

No-022-12-02-21

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Cindy Demers, d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Octroi du contrat 2021-01 concernant la 2^e recherche en eaux – choix du puisatier;
3. Période de questions;
4. Levée de l'assemblée.

Adopté

No-023-12-02-21

Octroi du contrat 2021-01 concernant la 2^e recherche en eaux – choix du puisatier;

Tel que mentionné dans l'appel d'offres par invitation concernant la 2^e recherche en eaux – choix du puisatier, l'ouverture s'est déroulée vendredi le 12 février 2021 à 9h00 au bureau municipal en présence de Madame Nathalie Ayotte, directrice adjointe et de Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie. Les offres sont les suivantes :

Groupe Puitbec:

- 54,670.61 taxes incluses

Forage LBM:

N'ont donné aucune réponse à notre appel d'offre.

Donc, suite aux soumissions reçues, il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Angèle Auger, d'octroyer le dit contrat de recherche en eaux – choix du puisatier, à l'entreprise Groupe Puitbec au montant de \$54,670.61 taxes incluses

Adopté

Période de questions

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Yvon Gagné, maire suppléant, décrète la levée de l'assemblée à 19h45.

Yvon Gagné, maire suppléant

Rachel Barbe, sec.-très.